

08/04/2021



INFORMATION MENSUELLE des Elus SUD CSE du 08/04/2021

Déclaration des élus SUD et CFDT en ouverture de séance du CSE

Dans quelques jours, le volet « horaires » du projet de réorganisation du réseau va être mis en œuvre. Si nous pouvons considérer que dans l'ensemble, cette homogénéisation des horaires s'est relativement bien passée (excepté à certains endroits comme les Espaces Habitat par exemple), la situation de la zone de service de Vic Fezensac a poussé aujourd'hui les organisations syndicales CFDT et SUD, à se réunir en intersyndicale afin de dénoncer le traitement réservé aux salariés de cette zone. Nous tenons à préciser que cette démarche émane directement des syndicats, et n'a pas été initiée par les salariés concernés. Pendant 40 ans, le Crédit Agricole a eu pour slogan « le bon sens, près de chez vous ». Pour certains de nos collègues de Vic, ce slogan doit avoir un goût amer. En effet, pour eux, les mutations à venir ne se feront ni avec bon sens, ni près de chez eux. Dans une Caisse Régionale qui prône sans cesse la RSE et la QVT, il nous semble vraiment aberrant que de telles décisions soient prises. Les mutations annoncées sont incompréhensibles, tant d'un point de vue client, puisque le marché pro/agri est actuellement en pleine réorganisation, que du point de vue des salariés, qui prendront des risques supplémentaires sur la route chaque jour. Des risques psycho-sociaux plus élevés qu'à ce jour sont à envisager et nous vous rappelons que l'employeur est tenu à une obligation de résultat quant à la sécurité de ses salariés. Les élus CFDT et SUD réitèrent leur indignation face à de telles décisions, contradictoires avec les valeurs prônées par notre Groupe.

Consultation des élu(e)s CSE SUD sur le projet de

Consultation des élu(e)s CSE SUD sur le service Experts Agris

Cette réorganisation a le mérite de mieux structurer ce service avec un seul manager dédié, la mise en place d'un Middle Office et une organisation spécifique à l'équipe. Cependant nous émettons des réserves sur plusieurs points :

- Les objectifs en épargne et assurances (les mêmes qu'un chargé d'affaires agri) nous semblent trop importants dans la mesure où 80% du portefeuille dans ces unités de besoin sont traités par des experts dédiés (Banque Privée et Assur Spé Agri).
- Au vu des résultats du sondage effectué auprès des agri managers en octobre 2020, 35% de l'activité de chacun d'entre eux (avec vos arrondis à la baisse : pour vous 3150 heures, pour nous 3440...) peut être déléguée aux conseillers du Middle Office... $6 \times 35\% = 210\%$, donc votre calibrage de 2 ETP au MO n'est pas suffisant. Encore mieux, vous n'avez pas tenu compte dans vos calculs de l'augmentation des portefeuilles estimée à hauteur de +26% après réorganisation. En partant de notre calcul plus réaliste, un 3^{ème} ETP (a minima) est **indispensable** au bon fonctionnement du MO, d'autant plus que le temps de formation ou de réunion n'est pas pris en compte. Quid des périodes de congés avec un seul salarié au MO pour traiter les demandes qui elles continueront d'affluer, en provenance des 6 portefeuilles d'agri managers ?? Pourquoi attendre un bilan à 12 mois quand nous vous démontrons que ce calibrage du MO n'est pas viable, et que vous allez mettre l'ensemble du service en souffrance ??
- L'expertise requise et la complexité des structures gérées nécessitent selon nous une revalorisation du RCE des agri managers en 12, d'autant plus que les experts de la Banque Privée qui gèrent la partie privée de leur clientèle sont eux-mêmes en 12... Où est la cohérence ?
A ce sujet nous sommes toujours en attente d'une réponse à notre question du mardi 30 mars 2021.

Il est regrettable que, pour 1 ETP et 6 revalorisations, nous soyons contraints de donner un **vote défavorable** à cette réorganisation que nous jugeons comme vous nécessaire.



Service.SUDCAMPGSyndicat@lefil.com



Retrouvez nos informations sur :

Accueil / Ma Caisse régionale / Ressources humaines / Sites Organisations Syndicales /
Lien Site Internet SUDCAM

08/04/2021



INFORMATION MENSUELLE des Elus SUD CSE du 08/04/2021

mise en activité des sociétés « Le Connecteur » et le « Village by CA » et des modalités de leur financement :

Vous nous consultez sur le projet de mise en activité de ces sociétés, cependant, après consultation du site internet « Le Connecteur », nous avons constaté que la mise en activité est déjà effective pour Le Connecteur comme pour le Village by CA.

-Pour Le Connecteur :

- certaines formations en distanciel ont déjà été réalisées en février, d'autres sont actuellement en cours :
- la possibilité de pré-réserver des espaces de travail est déjà effective.

-Pour le Village by CA :

- des Start up ont déjà été accompagnées dans leur développement et témoignent d'ailleurs de leur expérience en donnant leur avis sur le site.

Les élu(e)s CSE SUD n'admettent pas d'être consulté(e)s à ce stade d'avancement du projet, et refusent de cautionner le non-respect des délais, que ce soit pour les consultations comme pour la mise à disposition des documents dans les Instances.

De ce fait, **nous refusons de donner un avis sur ce point ainsi que sur les modalités de financement de ces sociétés.**

Consultation des élu(e)s CSE SUD sur les modalités de la mise à disposition des salariés CAPG candidats à la mobilité au sein des sociétés « Le Connecteur » et le « Village by CA »

Force est de constater que la réflexion sur ce point est également pratiquement aboutie, puisque sur les 15,25 ETP que nécessite le projet, seulement 4,5 sont proposés en détachement CAPG. Sur ces 4,5, 2 sont des nominations directes (office manager administration et responsable Exploitation) et seulement 2 offriront la possibilité de postuler en interne (business développeur et chargé de formation).

Il est surprenant que ce dossier affiche en première page la « conviction » suivante : « *Chacun devrait vivre et travailler*

là où il le souhaite, réussir ses projets quelle qu'en soit la nature en s'inspirant des autres et en se connectant au monde »

Gageons qu'un certain nombre de salariés CAPG du Pays Basque ou d'ailleurs aurait sans aucun doute souhaité travailler au sein du Connecteur pour évoluer vers d'autres fonctions que celle de conseiller en agence.

Pour ces raisons, les élu(e)s SUD votent **défavorablement** sur ce point.

Consultation des élu(e)s CSE SUD sur le projet Vision Proximités Clients 2020 d'Artix Eurolacq

Après consultation des salariés concernés, le projet dans son ensemble semble cohérent notamment du fait d'une meilleure accessibilité et d'une position plus centrale pour le DPMR. Cependant nous émettons un bémol lié à l'emplacement isolé qui obligera les salariés à prendre la voiture à l'heure de la pause déjeuner.

Autre bémol : nous regrettons que vous n'ayez pas pris en compte notre demande sur l'installation de climatiseurs à filtres de particules dans les rénovations présentes et à venir. Néanmoins, pour suivre nos collègues d'Artix, nous émettons un **vote favorable**.

Consultation des élu(e)s CSE SUD sur le PV de concertation équipe Pau XIV Juillet

Le changement de jours travaillés (passage du lundi au vendredi au mardi au samedi) ne pose à priori pas de problème majeur aux collègues de l'agence qui vont s'adapter. Ce schéma horaire étant plus adapté au bon fonctionnement de la zone de service, nous émettons un **vote favorable**.

Consultation des élu(e)s CSE SUD sur une demande de dérogation au repos dominical pour participer aux évènements « L'ESPRIT GOLF »

Les modalités de récupération respectent les dispositifs de la CCN. Cependant nous émettons un **vote défavorable** car nous souhaitons avoir le nom des salariés qui participent réellement à ces évènements et non celui de leurs responsables de service.



 Service.SUDCAMPGSyndicat@lefil.com

Retrouvez nos informations sur :

Accueil / Ma Caisse régionale / Ressources humaines / Sites Organisations Syndicales / Lien Site Internet SUDCAM

